

Questions orales

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, le ministre des Travaux publics devrait savoir qu'il y a des milliers de Canadiens qui croient que le gouvernement fait traîner l'affaire.

LA SOURCE DES FONDS

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, à mon avis, le gouvernement chipote dans l'espoir de trouver plus d'argent. Le ministre devrait pouvoir dire à la Chambre où il va essayer d'en trouver. A-t-il l'intention d'utiliser des fonds affectés à d'autres programmes qui relèvent de lui ou à des programmes qui font partie de son enveloppe économique, ou bien demandera-t-il plus d'argent au ministre des Finances? Lui a-t-il déjà demandé plus d'argent? Peut-il nous promettre qu'une décision sera prise dans le courant de la semaine et qu'elle sera annoncée ici même à la Chambre des communes?

M. Nielsen: Il pourrait se servir des 200 millions de dollars.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, malheureusement, la plupart des questions du député sont hypothétiques et elles le resteront tant que je ne connaîtrai pas exactement l'ampleur du problème. Je ne peux certainement pas présenter d'arguments convaincants au ministre des Finances sans lui donner au moins une idée du montant qu'il me faudrait.

M. Nielsen: Il ne s'est pas fait de souci pour 200 millions de dollars.

M. LeBlanc: S'il s'agissait d'un montant raisonnable, nous pourrions peut-être réaffecter les fonds consacrés au budget du logement . . .

M. Baker (Nepean-Carleton): Qu'est-ce qui serait un montant raisonnable?

M. LeBlanc: Le député demande ce qui serait raisonnable . . .

M. Nielsen: N'importe quelle somme en bas de 200 millions de dollars.

M. LeBlanc: . . . mais je ne veux pas me hasarder à répondre à cette question.

LE TEMPS PASSÉ À INSPECTER LES LIEUX

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Travaux publics. Je comprends l'engagement que le ministre a pris au sujet des localités septentrionales et des localités isolées. Il y a eu un engagement très précis de pris à cet égard, et j'en conviens. Toutefois, le ministre affirme maintenant qu'il ne fera aucune instance au cabinet ou au ministre des Finances au sujet des cas qui demeurent en suspens tant que l'inspection n'aura pas été effectuée? En somme, le ministre attendra-t-il

pour évaluer l'envergure du problème que la très longue inspection soit terminée? Si oui, le ministre ne se rend-il pas compte ce que ce retard représente pour ces milliers de futurs propriétaires?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je crois que le député exagère à propos de l'inspection. Je le répète, l'inspection consiste à vérifier si des fondations ont été coulées. Cela peut se faire très rapidement. Mes collaborateurs me disent que d'ici le milieu ou la fin de la semaine, nous connaissons l'ampleur du problème et nous saurons si le coût dépasse les 30 millions. Il serait injuste, je crois pour ceux qui attendent une réponse si je les portais à être trop confiants ou pessimistes.

M. Baker (Nepean-Carleton): Vous les avez menés par le bout du nez.

M. LeBlanc: J'ai dit à la Chambre la semaine dernière que je serais aussi raisonnable et souple que possible. Le programme cherchait à encourager la construction de maisons. Cet objectif a été atteint. Assurément, nous ne voulons pas décourager ces derniers requérants, si nous pouvons leur venir en aide.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE S'ENGAGER À FAIRE UNE DÉCLARATION

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, il n'y aurait ni trop d'optimisme ni trop de pessimisme si on pouvait avoir une certaine certitude. Si, comme le ministre vient de le dire, l'inspection est terminée d'ici la fin de la semaine, s'engage-t-il à annoncer à la Chambre dans une semaine—et par notre intermédiaire aux personnes qui ont reçu des offres d'achat qu'elles ne peuvent accepter et auxquelles elles ne peuvent donner suite—ce qui les attend?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, si je suis en mesure de le faire avant lundi prochain, bien sûr, je le ferai. Je veux certes dissiper les inquiétudes des intéressés aussitôt que possible.

* * *

AIR CANADA

LA LOCATION D'UN AVION PAR QUEBECAIR

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet d'un projet de 200 millions de dollars qui permettrait à la société Quebecair d'exploiter un vieil appareil DC-8 d'Air Canada qui serait loué, je crois, par une certaine agence de voyages Solvac. Le ministre peut-il nous dire pourquoi la société Air Canada s'oppose à la location de cet appareil ou à l'exécution d'un projet qui contribuerait à créer des emplois?